

N<sup>o</sup> 2  
 L'année huit cent cinquante trois, le dixième jour du mois de  
 Janvier, à neuf heures du matin, en la mairie et par devant nous  
 François Emile Louis Joseph Ogers, Maire officier de l'état civil de la commune  
 de Mizerennes, Cantons arrondissement de Saint Omer, Départe-  
 ment du Bas de Calais, ont comparu François Joseph Foulon  
 âgé de vingt six ans, ouvrier menuisier et Bernard  
 Joseph Foulon âgé de soixante un ans, manoeuvre tous  
 deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré  
 que François Emile Foulon, âgé de seize jours ne est domicilié  
 en cette commune, fils du premier comparant et de Dame  
 Marie Elisabeth Adelle Cedart, et décédé en la maison de  
 son père sis audit Mizerennes hier à huit heures du soir.  
 L'adite déclaration faite par les sieurs François Joseph Foulon,  
 et Bernard Joseph Foulon ci dessus dénommés, le premier père du  
 défunt et le second témoin, nous en ont assuré du décès par notre  
 transport auprès de la personne décédée nous en avons sur le champ  
 dressé le présent acte, lecture faite, les comparants ont déclaré ne  
 savoir signer de ce interpellés, et nous avons signé.